

Nom :

Groupe :

CAHIER DE L'ÉLÈVE

LES DROITS

DES PERSONNES AUTOCHTONES

AMORCE

1. Écris un fait que tu ne connaissais pas et qui t'a surpris.e.

LES ASSOCIATIONS

2. Associe d'un trait les mots à leur définition.

Terme apparu dans les années 1960 pour parler des Indiens de manière plus adéquate et moins négative, ainsi que pour distinguer les habitant.e.s de l'Amérique de ceux et celles provenant de l'Inde. Aujourd'hui, on utilise plutôt le terme Premières Nations.

Terme utilisé pour désigner les peuples autochtones du Canada autres que les Métis et les Inuits.

D'usage courant chez les explorateurs au temps de la colonisation, ce terme a été adopté par le Gouvernement pour désigner les premiers habitants du territoire. Bien que ce terme soit toujours utilisé dans le langage juridique de la Loi, il date d'une autre époque et a une connotation négative. Il est conseillé d'utiliser le terme Premières Nations.

Autochtone qui n'est pas inscrit dans le registre des Indiens, donc n'ayant pas de statut légal rattaché à son identité. Cet individu n'a donc pas accès aux privilèges ou inconvénients qu'apporte la Loi sur les Indiens.

Anciennement désignés sous le terme péjoratif « esquimaux », terme désignant « le peuple » constituant le peuple autochtone provenant du Nunangat (Nunavut, Nunavik, Inuvialuit et Nunatsiavut).

Peuple autochtone descendant à la fois des Européens et des Premières Nations, dont les membres vivent majoritairement au Manitoba, le long de la rivière Rouge, et à Winnipeg. Ce peuple a sa propre culture, sa langue, ses organisations politiques et culturelles et possède des droits ancestraux.

Personne qui n'est pas autochtone. Terme utilisé afin d'être plus inclusif, comme ces personnes ne sont pas uniquement des personnes blanches.

Ce terme désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. La Constitution canadienne reconnaît 3 groupes de ce peuple : les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

Indien.ne

Autochtones

Amérindien.ne.s

**Indien.ne
non-inscrit.e**

**Premières
nations**

Inuk/Inuit

Allochtones

Métis

DES DROITS BAFOUÉS

Liste droits humains (vulgarisés) :

Droit à la non-discrimination : Chacun a accès à tous les droits et de toutes les libertés [...] sans aucune discrimination en lien avec la couleur de la peau, l'ethnicité, le sexe, le genre, la langue, la religion, l'opinion politique, ou de toute autre situation.

Droit à la vie : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personnel

Droit aux services sociaux : Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille (en alimentation, habillement, logement, soins médicaux, services sociaux nécessaires, sécurité en cas de chômage, maladie, invalidité, vieillesse, etc.)

Droit à la propriété : Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété. Nul ne peut être privé de sa propriété.

Droit de fonder une famille : Chaque personne, sans aucune discrimination en lien avec la couleur de la peau, l'ethnicité, le sexe, le genre, la langue, la religion, l'opinion politique, ou de toute autre situation, a le droit de se marier et de fonder une famille.

Droit de n'être ni torturé ni traité de façon inhumaine : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Droit à la liberté de circulation et de séjour : Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

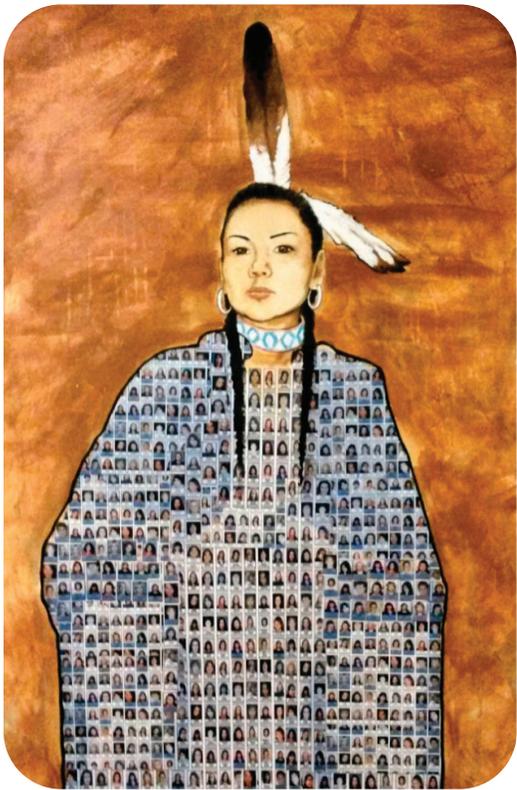
Droit à la liberté d'opinion et d'expression : Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression (pouvoir chercher, recevoir et répandre ses opinions) sans frontières. Toute personne peut partager les informations et les idées souhaitées.

DES DROITS BAFOUÉS

3. Dans le texte qui t'a été assigné, quels droits sont bafoués en te référant à la liste ci-dessus? Explique ta réponse sous le texte.

Canada

Le nombre exact de femmes autochtones disparues et assassinées au Canada entre 1980 et 2012 ne fait pas consensus entre les différents groupes. La Gendarmerie royale estime que c'est plus de 1200 femmes autochtones, alors que les groupes de femmes autochtones recensent un chiffre supérieur à 4000 femmes autochtones disparues et assassinées. Une chose est sur, au cours des 40 dernières années, c'est un nombre trop grand de femmes autochtones, de mères, de sœurs, de filles, de grands-mères et d'étudiantes qui ont subi de la violence de grande ampleur.



©Jonathan Labillois, oeuvre d'art : «Still dancing »,

Cette crise, qualifiée de «cachée », est devenue un sujet d'actualité depuis très récemment. Depuis des décennies, des groupes autochtones, de femmes ou des organisations internationales demandent que des actions soient mises en place pour que les violences que vivent les femmes autochtones de manière disproportionnée au reste de la population du Canada cessent, mais il a fallu attendre 2015 pour que le gouvernement décide d'agir. Il s'agit d'une tragédie que le Canada ne préférerait pas voir. Une question se pose : Est-ce que l'on se serait intéressé à ces tragédies avant s'il s'agissait d'une femme ou d'un homme blanc? Une enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées a été lancée en 2015, mais comme le mentionne la commissaire Qajaq Robinson dans cette enquête « pour mettre fin au génocide et reconstruire le Canada en tant que nation libérée du joug colonial, il faudra établir une nouvelle relation et un partenariat égalitaire entre tous.les Canadiens.ne.s et les peuples autochtones. »

Droits bafoués :

Australie

Faute de services essentiels dans leur communauté, les personnes aborigènes vivant dans certaines communautés du Territoire du Nord en Australie sont forcées de quitter leurs terres ancestrales afin d’emménager dans de grandes agglomérations. Des services tels que l’éducation, le logement, la santé, les infrastructures et l’accès à l’eau devraient être offerts aux aborigènes sur leur territoire ancestral. C’est un droit! Néanmoins, par la politique mise en place intitulé «Territory ; Growth Towns» et qui concentre les investissements dans 21 des plus grandes agglomérations, le gouvernement australien a décidé de laisser tomber 500 communautés autochtones. Cela signifie que plus du tiers des populations autochtones du Territoire du nord de l’Australie sera amenée à disparaître. C’est le cas notamment du peuple Alyawarr et Anmatyerr du village d’Utopia.

Leur territoire ancestral est au cœur de l’identité et de la culture de ces peuples autochtones. Des impacts importants dans la vie de ces personnes sont donc envisageables. Claire Mallinson, directrice de la section australienne d’Amnesty International souligne que : « Alors que les peuples indigènes dans d’autres régions du globe se battent contre les bulldozers et la violence, ici en Australie, ce sont la paperasse et les politiques gouvernementales qui les menacent et s’avèrent tout aussi honteuses aux yeux du monde. ».



©James Fisher -Tourism Australia

Droits bafoués :

Colombie

Les peuples autochtones Sikuni et Kubeo habitaient la communauté d'El Porvenir depuis plusieurs siècles et ont été déplacés de leurs terres ancestrales par des groupes armés à deux reprises dans les 30 dernières années. Ils ont récemment réussi à réintégrer leur territoire après plusieurs démarches et manifestations, mais les terres ne leur appartiennent toujours pas selon la loi. Les habitant.e.s continuent leur bataille pour obtenir le titre de propriété face au territoire.

Depuis que la communauté est revenue, les habitant.e.s ont été victimes de harcèlement, d'agressions et d'attaques. En effet, d'anciens paramilitaires, des groupes de guérilla et des propriétaires des terres avoisinantes souhaitent les voir quitter les lieux par n'importe quel moyen. Souvent, des hommes armés venaient tard le soir dans la communauté et menaçaient de tuer les familles. Certains ont mis le feu à des maisons. Malgré les plaintes et les demandes de sécurité envers le gouvernement, la communauté n'a jamais reçu de protection de leur part.

Après avoir témoigné pour sa communauté, un.e des habitant.e.s souligne que : « Les dangers auxquels nous sommes confrontés sont si grands que je risque d'être menacée, voire tuée pour ce témoignage. C'est pourquoi mon identité ne peut être rendue publique. ».



©Ally coffee

Droits bafoués :

Pérou

Dans les années 90, le président du Pérou Alberto Fujimori a instauré un programme de contrôle des naissances, disant vouloir éradiquer la pauvreté du pays. Entre 1996 et 2000, c'est environ 300 000 femmes qui ont été forcées à être stérilisées, subissant ainsi une ligature des trompes. Cette campagne a touché principalement des femmes autochtones. Certaines, parlant seulement la langue quechua, étaient incapables de comprendre les documents qu'on leur faisait signer.

Plusieurs d'entre elles ont dénoncé des opérations contre leur gré. En effet, elles témoignent s'être opposées à l'opération, mais avoir été emmenées de force à l'hôpital puis attachées sur un lit d'hôpital. Après des opérations douloureuses, les femmes étaient renvoyées chez elles sans explication. La majorité des stérilisations leur ont causé des douleurs à long terme au ventre et au dos, les limitant dans leur vie professionnelle et personnelle. Les visites à l'hôpital sont récurrentes pour ces victimes et aucun traitement ne peut les soulager à long terme. Le travail des champs et autres travaux physiques qu'elles effectuaient auparavant n'étant plus possible, beaucoup de femmes autochtones ont eu de grandes pertes économiques.

Les victimes en ressortent également avec des traumatismes psychologiques face à leur vécu et aux conséquences et plusieurs en ont fait la lutte de leur vie, ne trouvant pas le repos autrement.



©France 24, 2023

Droits bafoués :

SE BATTRE POUR SES DROITS

4. Comment les personnes autochtones comme Hindou Oumarou Ibrahim qui se battent pour leurs droits ont un impact sur sur le monde?

DEVENIR UN.E ALLIÉ.E

5. Inscris un engagement que tu souhaites prendre afin de favoriser la réconciliation entre autochtones et allochtones.

VRAI

FEUX